

# FORMEZ VOS UTILISATEURS À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES TRANSPALETTES ÉLECTRIQUES

## AUTORISATION DE CONDUITE R485

Formation moyens de manutention électriques à conducteur accompagnant

## Objectif de la formation

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel utilisant des moyens de manutention électriques à conducteur accompagnant, de maîtriser les aspects sécurité de l'activité.

Cette formation concourt à la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur.

## Public

Toutes personnes ayant à exploiter des moyens de manutention électriques à conducteur accompagnant (transpalette électrique..)

## Compétences développées

- Etre capable d'identifier le cadre réglementaire de son activité.
- Etre capable de comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements pour les utiliser en sécurité.
- Etre capable d'assurer les opérations de maintenance adaptées.
- Etre capable de décrire les mesures de sécurité associée à chacune des activités.
- Etre capable de réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites.

## Documents pédagogiques

Remise d'un livret couleur à chaque stagiaire. Cours illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.

## Organisation de la formation

### Pré-requis

Aptitude médicale validée par le médecin du Travail

### Durée

Sur mesure : selon l'expérience des stagiaires et le nombre de participants

### Effectif

De 1 à 12 stagiaires

### Maintien des connaissances

Tous les 5 ans

### Document de validation

Attestation de formation

### Organisme de délivrance

1er GEST

### Références réglementaires

Articles R4323-55 du code du travail  
recommandation R485 de la CNAMTS

Engagement qualité 1er GEST

Référentiel National Qualité

Audit par  
BUREAU VERITAS  
Certification



Qualiopi  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter).

Formation en  
Intra & Inter entreprise

THÉORIE  
40%



PRATIQUE  
60%

## Stratégie pédagogique

Cette formation est essentiellement à caractère pratique. Elle s'appuie sur des démonstrations et des mises en situations simulées et adaptées à l'entreprise.

## Nos intervenants

Formateur en autorisation de conduite spécialisé

## Matériel pédagogique

Support de cours



## Contenu de la formation

### **PARTIE THEORIQUE - 40%**

#### **LES ENJEUX DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

- Les conséquences d'un accident de travail
- Les principaux facteurs d'accidents
- La réglementation applicable aux PEMP

#### **LA TECHNOLOGIE DES TRANSPALETTES ÉLECTRIQUES**

- Les différents organes, leur technologie et fonction
- Le fonctionnement des organes de service et des dispositifs de sécurité
- La lecture de la plaque de charge
- Les vérifications et opérations de maintenance
- Les transpalettes électriques gerbeurs

#### **LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE**

- Les acteurs de la prévention (Inspecteur du travail, CARSAT, médecine du travail, contrôle technique..)
- La réglementation associée à la conduite des engins

#### **LES MESURES DE SÉCURITÉ**

- La prise en compte des facteurs de risques
- L'analyse de la tâche à accomplir
- La prise en compte de la charge à transporter
- La vérification et l'exploitation du matériel de manutention
- L'influence des facteurs d'ambiance

### **PARTIE PRATIQUE - 60%**

#### **L'ADÉQUATION DE L'ENGIN ET LES VÉRIFICATIONS PRÉALABLES**

- L'analyse de l'opération de manutention envisagée
- La vérification du système de roulage, le vérin, la batterie...

#### **LES OPÉRATIONS DE CONDUITE ET DE MANOEUVRE**

- La circulation à vide et en charge
- Les opérations de quai

#### **LES MANOEUVRES DE SECOURS**

- Réalisation des manoeuvres de secours
- Les circuits de préparation de commande
- Le stockage en hauteur (sur palettiser ou en pile) et le déchargement de véhicule

#### **LA MAINTENANCE DE L'ENGIN**

- La réalisation des opérations de maintenance du ressort du conducteur

#### **VISITE DES LIEUX D'ÉVOLUTION (LORS DES FORMATIONS DANS VOS LOCAUX)**

- Présentation des lieux et des instructions à respecter sur les sites d'utilisations des engins

**Les mesures barrières et de distanciation physique seront rappelées à chaque ouverture de stage et le formateur veillera à leurs applications tout au long de la formation.**